



Assemblée générale d'Alsamuse

Le 12 octobre 2022, à 16h
CFMI Sélestat

Présents :

Membres d'AlsaMuse : Martin Kappes, Caroline Le Quéré, Emmanuel Rennié, Christine Ballast, Christelle Gaschy, Emmanuel Remy, Nadine Di Fiore, Aude Grandpierre,

Adhérents : Brigitte Montreuil, Isabelle Derive, Marjorie Chatonnier, Livié Cattenoz, Roth Etienne, Véronique Barbier, Gilles Toussaint, Bertrand Caroline, Caroline Dupuis, Gaëllia Gandon, Héléna Bannerot

IA-IPR : M. Chevalley.

Excusés: Eva Nick

A jour de la cotisation Alsamuse : Martin Kappes, Christine Ballast , Christelle Gaschy, Etienne Roth, Aude Grandpierre, Emmanuel Remy.
Soit 6 votants.

1. Mot d'accueil du président Martin Kappes

- merci à tous d'être présents ;
- merci au CFMI, partenaire du début, de nous accueillir ;
- bienvenue à M. Chevalley, IPR nouvellement nommé et merci d'être présent ;
- fonctionnement de l'association et présentation de l'ordre du jour ;
- projet 2022/2023 : AOC et merci aux professeurs qui ont partagé ce projet et à ceux qui le produiront en 2023.

2. Rapport d'activité (voir annexe)

3. Bilan moral (voir annexe)

4. Bilan financier (voir annexe)

Quitus donné à Mme Ballast, trésorière.

>> Adopté à l'unanimité.

5. Budget 2022/2023 (voir annexe)

Présentation du budget 2022/2023.

>> Adopté à l'unanimité

6. Election de deux réviseurs aux comptes

Marjorie Chatonnier

Livié Cattenoz

>> Adopté à l'unanimité

7. Projet Alsamuse " Alors, on chante "

Sept pôles à ce jour avec vingt deux professeurs . Nous sommes très heureux d'avoir suscité ces regroupements de collègues autour d'un projet commun tout cela pour nos élèves : rencontre, travail collectif, partages au rendez-vous pour les professeurs comme pour les élèves.

8 . Election du CA

Sortants

- Stany Balland quitte l'association mais continuera à s'occuper du site internet ;
- Eva Nick quitte ses fonctions de secrétaire.

Entrants

Livié Cattenoz et Marjorie Chatonnier rejoignent l'association.

Statutairement, il peut y avoir 12 membres dans le CA.

C'est le cas cette année.

Les 12 membres sont élus.

Listing en annexe.

>> Adopté à l'unanimité

9. Election du Bureau du CA

Les postes de président, Martin Kappes et de trésorier, Christine Ballast sont reconduits

Le poste de président adjoint est transformé en poste de secrétaire qu'occupera Caroline Le Quéré.

>> Adopté à l'unanimité

Association AlsaMuse
Coordonnées des membres du CA 2022/2023
(suite à l'AG du 12 octobre 2022 au CFMI de Sélestat)

NOM Prénom	Fonction	Adresse mail pro	Tél perso	Adresse professionnelle
Martin KAPPES	Président	martin.Kappes @ac-strasbourg.fr	06 98 18 86 75	Collège du Parc - 5 rue du Parc - 67400 ILLKIRCH- GRAFFENSTADEN
Caroline LE QUERE	Secrétaire	caroline.Beccavin @ac-strasbourg.fr	06 64 89 71 56	Collège JJ Waltz, 10 rue des Tabacs 67390 MARCKOLSHEIM
Christine BALLAST	Trésorière	christine.ballast @ac-strasbourg.fr	06 84 42 13 95	Collège C A Gérard Masevaux 68290

Livier CATTENOZ	Membre CA	livier.cattenoz@ac-strasbourg.fr	06 82 80 91 39	Collège du Klosterwald - 4 rue Belle Vue - 67220 VILLÉ
Marjorie CHATONNIER	Membre CA	marjorie.chatonnier@ac-strasbourg.fr	06 87 07 28 68	Collège Théodore MONOD, rue des Vergers 68490 OTTMARSHEIM
Nadine DI FIORE	Membre CA		06 37 78 09 44	Collège de Bourtzwiller 16 rue de Toulon 68100 Mulhouse
Christelle GASCHY	Membre CA	christelle.gaschy @ac-strasbourg.fr	07 77 05 59 67	Collège Pierre Pflimlin 14 rue Arthur Ashe - 68350 BRUNSTATT
Aude GRANDPIERRE	Membre CA	Aude.Grandpierre @ac-strasbourg.fr	07 84 34 13 71	Collège Jean Macé- 1 rue François millet-68200 Mulhouse
Eva NICK	Secrétaire	eva.nick@ac- strasbourg.fr	06 13 13 36 18	Collège François VILLON 68 000 Mulhouse
Emmanuel REMY	Membre CA	emmanuel.remy @ac-strasbourg.fr	06 60 43 87 85	Collège, 20 route de Colmar 68320 FORTSCHWIHR
Emmanuel RENNIE	Membre CA	Emmanuel.rennie@gmai l.com	06 84 51 14 42	Collège de Barr
Marie-Line SAUVAGEOT	Membre CA		06 21 52 26 27	Collège épiscopal 5 rue du séminaire 68720 ZILLISHEIM

La séance est clôturée à 17h00.

La secrétaire de séance
Christine Ballast



Le président
Martin Kaopes



Rapport d'activité AlsaMuse 2021-2022

I) Réunions :

- mercredi 20 octobre à 17h
- mercredi 17 novembre 2021 à 17h
- mercredi 8 décembre à 17h
- mercredi 5 janvier 2022 à 17h
- mercredi 9 mars à 17h
- mercredi 6 avril 2022 à 17h
- mercredi 25 mai 2022 à 17h
- mardi 28 juin 2022
- mercredi 14 septembre 2022 à 17h30
- vendredi 7 octobre 2022 à 20h
- mercredi 12 octobre 2022 à 14h

II) Assemblée Générale :

- mercredi 29 septembre 2021 à 14h au CFMI de Sélestat
- mercredi 12 octobre 2022 à 16h au CFMI de Sélestat

III) Demande de subvention

La demande de subvention de la CEA a été déposée en avril 2022 pour soutenir le projet « Alors, on chante ! ».

Nous avons obtenu une réponse le 28 septembre. 3000 euros nous sont alloués.

IV) Soutien de la comédie musicale « Loup-Garou »

AlsaMuse a soutenu à hauteur de 200€ le projet de la comédie musicale « Loup-Garou » menée par Benoît Messinger et Martin Kappes.

Elle a été donnée en représentation deux fois, les 14 et 15 juin 2022 sur la grande scène de L'illade et a rassemblé 108 élèves et plus de 1000 spectateurs sur les deux jours.

V) Soutien du projet inter-chorales « Alors on chante ! »

AlsaMuse a soutenu à hauteur de 200€ le projet de rencontres chorales académiques « Alors on chante ? »

Ce projet, qui sera le projet académique 2022-2023, a été mené par Christine Ballast, Marie-Line Sauvageot et Christelle Gaschy.

Il a eu lieu les 21 et 22 juin à L'espace Grün de Cernay

Suite à l'envoi de plusieurs courriels à des responsables académiques dont l'objectif était le développement de notre association vers le Premier Degré, il nous a été conseillé de nous rapprocher d'Approchants.

AlsaMuse, représentée ici par Philippe Utard et Martin Kappes, ont rencontré Magaly JUNGBLUTH, présidente de l'association Approchants, dans leurs locaux à La Robertsau, le mercredi 30 mars 2022 à 14h.

Approchants est une association du 1^{er} degré qui édite un recueil de chants à destination des écoles primaires : Les Ecoles qui chantent.

Plusieurs pistes de travail ont été étudiées entre nos deux structures.

Le jeudi 18 novembre 2021 à 10h, l'association AlsaMuse, représentée par Martin Kappes, est allée à la rencontre de Cadence, représentée par Quentin BUSSMANN. Après une présentation des deux structures, de leurs forces et de leurs difficultés, plusieurs projets de partenariats sous forme de formations communes ou de soutiens financiers ont été évoqués.

VI) Séminaire FNCS

Le séminaire de la Fédération Nationale des Chorales Scolaires (FNCS) a eu lieu du mercredi 30 mars au vendredi 1er avril.

Aude Grandpierre et Caroline Le Quéré s'y sont rendues en tant que représentantes d'AlsaMuse.

VII) Journée de formation « Alors on chante ! »

La journée de formation « Alors on chante ! » a eu lieu le vendredi 29 avril au collège de Brunstatt

VIII) Réunion de présentation du projet « Alors on chante ! »

La réunion de présentation du projet « Alors on chante ! » a eu lieu le lundi 4 juillet 2022 au CFMI de Sélestat.



Association AlsaMuse
Rapport moral du président
mercredi 12 octobre 2022
Sélestat

Après deux années de tergiversations, de difficultés en tous genres et de doutes, l'année scolaire 2022-2023 s'ouvre enfin sur le temps de l'action pour notre association AlsaMuse.

C'est en effet en revenant du Congrès National de la FNCS (Fédération Nationale des Chorales scolaires) que deux de nos collègues nous ont affirmé avec force et enthousiasme qu'AlsaMuse devait et pouvait maintenant arrêter de palabrer pour proposer rapidement des actions qui soient ancrées sur le terrain, artistiquement ambitieuses, et fédératrices des collègues de l'académie.

C'est de cette manière que notre association a réfléchi à la manière la plus concrète de réaliser l'objet de ses statuts : promouvoir les pratiques musicales collectives au sein de l'académie de Strasbourg. Et, si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est bien sûr pour la tenue de l'Assemblée Générale de l'association, qui est un moment fort, mais également pour faire un point d'étape sur le premier projet concret qu'elle porte et compte faire aboutir.

Pourtant, il faut être lucide, AlsaMuse ne pourra pas être sur tous les domaines qu'elle souhaiterait pourtant. Bien sûr, nous aurions souhaité pouvoir financer tous les projets qui vont être organisés dans l'Académie. Bien sûr, nous aurions souhaité voir encore plus de collègues s'impliquer dans le programme commun. Bien sûr, nous aurions souhaité pouvoir gérer le fonctionnement de chaque projet pour décharger ainsi nos collègues de toutes les tâches administratives, budgétaires, d'organisation, de communication et de billetterie pour que ces derniers puissent se consacrer à l'essentiel : que les élèves pratiquent et vivent pleinement la musique.

Une association – toute « académique » soit-elle - est portée par des bénévoles (est-il vraiment nécessaire de le rappeler encore ?). A ce titre, nous avons tous des projets dans nos vies personnelles ou dans nos vies professionnelles et, selon l'adage : « à chaque jour suffit sa peine ».

Lors de la 2^e assemblée générale d'AlsaMuse, le 30 septembre 2020, le rapport moral analysait la difficulté que nous avons à fixer des objectifs à notre association nouvellement créée. Nous avons progressé depuis et je me permets de reprendre ici deux arguments qui sont toujours d'actualité et sur lesquels il nous faudra travailler :

- si des professeurs d'éducation musicale aguerris ont pu monter des projets d'envergure sans AlsaMuse – et c'est tant mieux ! - et n'ont alors peut-être pas un intérêt immédiat à adhérer, nous devons nous tourner vers ceux qui ont besoin de notre structure pour développer leurs projets en leur donnant de l'envergure. Je pense tout particulièrement ici aux professeurs d'éducation musicale qui sont dans de plus petites structures, ou qui n'ont pas les connaissances techniques, organisationnelles ou juridiques pour monter des spectacles. Peut-être même que

certaines ne se connaissent pas dans un secteur géographique donné. **AlsaMuse a alors toute sa place à prendre pour les aider à se rencontrer et à les accompagner dans leurs démarches ;**

- d'autre part, nous parlons beaucoup ici, depuis le début de ce rapport moral, des professeurs d'éducation musicale. Or, si AlsaMuse est piloté essentiellement par ces derniers – Conseil d'Administration et Bureau – nous ne devons pas perdre de vue nos collègues Professeurs des Écoles. En effet, les demandes sont nombreuses pour monter des projets, notamment autour de la voix. **Ici encore, AlsaMuse a toute sa place à prendre pour développer des formations, accompagner des collègues, encourager l'organisation de rencontres et de spectacles en commun, ou tout simplement pour donner des idées, des « petites astuces » pour diriger à travers un geste technique, proposer un arrangement ou un accompagnement.**

Dans cette perspective, peut-être qu'AlsaMuse doit être davantage un impulseur et un facilitateur.

> **Impulser** des projets, des créations, des idées, des formations – le mieux étant sur le temps scolaire.

> **Faciliter** des rencontres, des échanges, des financements, des stratégies.

> **Mettre à disposition** du matériel (pédagogique ou autres) pour l'élaboration de spectacle.

Notre association doit donc être force de proposition pour que les collègues puissent prendre position.

Moyennant une adhésion somme toute modérée à l'échelle d'un Etablissement Public Local d'Enseignement, AlsaMuse prouve cette année qu'elle est en capacité de créer un répertoire commun, de le diffuser, de fédérer des collègues et de créer une véritable ambition artistique et pédagogique en mobilisant des partenaires, des structures culturelles et des artistes.

En 2020, le champ des possibles était tellement vaste et l'enthousiasme tellement grand que nous avions envie de tout faire, tout de suite, même au risque d'épuiser les énergies.

D'enfant, notre association était devenue adolescente, et j'ai la sensation que nous entrons désormais dans l'âge adulte. Certes avec quelques regrets, mais avec la sagesse de savoir désormais ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, et la force de conviction qu'en unissant nos compétences, nos volontés et notre force, nous pourrions accomplir de beaux projets artistiques, toujours au service des élèves, car c'est là notre priorité et notre raison d'être.

Martin Kappes, président d'AlsaMuse



Alsamuse

Bilan financier

1er Septembre 2021 au 31 août 2022

SYNTHÈSE

Sur la période du 1er septembre 2021 au 31 août 2022, l'association enregistre **500 euros** de recette.

Ce qui correspond aux adhésions : quatre individuelles et cinq établissements.

Nom/Désignation	Numéro de Facture	Prénoms/établissement	Adhésion	Montant	Contact mail	Agence comptable	Professeur rétroactif	Comité
2021/2022								
Le Quéré	25	Caroline	Individuelle	20	caroline.beccavin@laposte.net		Professeur EDMUS Marckolsheim	Oui
Steger	17	Gabriel	Individuelle	20	gabriel.steger@ac-strasbourg.fr		Professeur EDMUS Burnhaupt	Non
Collège Brunstatt 68	23	Pierre Pflimlin	Etablissement	100	christelle.gaschy@ac-strasbourg.fr		Christelle Gaschy	Oui
Collège Masevaux 68	21	C.A. Gérard	Etablissement	100	christine.ballast@ac-strasbourg.fr		Christine Ballast	Oui
Collège Mischelberg	18	Du Parc	Etablissement	100	marin.kupper@ac-strasbourg.fr		Martin Kupper	Oui
Grandpierre	20	Aude	Individuelle	20	aude.grandpierre@ac-strasbourg.fr		Professeur EDMUS Muhouse Jean Macé	Oui
Rémy	19	Emmanuel	Individuelle	20	remy.emmanuel@ac-strasbourg.fr		Professeur EDMUS Fortscheltr	Oui
Collège Riedelsheim 68	22	Saint-Ursule (privé)	Etablissement	20	brigitte.montreuil@ac-strasbourg.fr		Brigitte Montreuil	Non
Collège Saverre 67	24	Les sources	Etablissement	100	etienne.roth@ac-strasbourg.fr	intendant.0671986v@ac-strasbourg.fr	Reth Etienne	Non
Total	9 adhésions							

Sur cette période, l'association enregistre également **774,12 €** de dépenses. Ce qui correspond principalement :

- aux frais bancaires (passés de 7,69 € à 7,79 € en mars 2022) **92,88 €**
- aux frais d'assurance : **109,70 €**
- à la journée de formation du 3 juillet : **55,94 € ,**
- au site Alsamsue **15,60 € ,**
- à la cotisation de la FNCS : **100 €**
- aux de subventions pour les projets que l'association a soutenus en 2022 : " Loup Garou " et " Alors, on chante ? " . **400 €**

Ainsi, au 31 août 2022, nous comptabilisons un solde négatif de **274,12 €**.

ACTIF 2021-2022

Solde au 1er septembre 2021 : 1698,46€

Actif 2021/2022

Date	Recette	Dépense	Libellé	Solde
03/09/2021	20,00		Adhésion chèque Gabriel Steger	1718,46
10/09/2021		7,69	Frais mensuels bancaires	1710,77
11/10/2021		7,69	Frais mensuels bancaires	1703,08
10/11/2021		7,69	Frais mensuels bancaires	1695,39
26/11/2021	100,00		Adhésion Collège du parc Illkirch	1795,39
10/12/2021		7,69	Frais mensuels bancaires	1787,70
03/01/2022		109,70	Assurances MAIF	1678,00
03/01/2022		15,80	Hébergement site internet Stany Balland	1662,20
10/01/2022		7,69	Frais bancaires	1654,51
26/01/2022	100,00		Adhésion Collège de Masevaux C.A. Gérard	1754,51
26/01/2022		100,00	Adhésion FNCS	1654,51
10/02/2022		7,69	Frais mensuels bancaires	1646,82
11/02/2022	100,00		Adhésion Collège Saint Ursule Riedisheim	1747,02
17/02/2022	20,00		Adhésion Auto Grandpiano	1767,02
17/02/2022	20,00		Adhésion Emmanuel Remy	1787,02
10/03/2022		7,79	Frais mensuels bancaires	1779,23
06/04/2022	20,00		Adhésion Caroline Le Quére	1799,23
10/04/2022		7,79	Frais mensuels bancaires	1791,44
06/05/2022	100,00		Adhésion Collège Les sources Saveme	1891,44
10/05/2022		7,79	Frais mensuels bancaires	1883,65
10/05/2022	100,00		Collège Pierre Pflimlin Brunstatt	1983,65
10/06/2022		7,79	Frais mensuels bancaires	1975,86
11/07/2022		7,79	Frais mensuels bancaires	1968,07
10/08/2022		7,79	Frais mensuels bancaires	1960,28
11/08/2022		10,20	Dépenses journée de stage du 03.07.2022	1920,08
11/08/2022		200,00	Subvention projet "Alors, on chante ? "	1720,08
11/08/2022		200,00	Subvention projet " Loup garou "	1520,08
19/08/2022		15,74	Dépenses journée de stage du 03.07.2022	1504,34

Solde au 1er septembre 2022 1504,34

PRÉVISIONS 2022-2023

Pour cette nouvelle année scolaire, des frais de fonctionnements sont à prévoir :

- frais d'assurance : 109,70 €
- frais bancaires : 93,48 €
- cotisation annuelle à la FNCS : 100,00 €
- rémunération Benoît Messinger Chant de rentrée : 200,00 €

Soit un prévisionnel de dépenses de **503,18 €**

Prévisionnel de dépenses	
Prestation création chant de rentrée - Benoît Messinger	200 €
Frais d'assurance RAQVAM MAIF (janvier 2023)	109,70 € €
Frais bancaires CREDITMUTUEL	7,79€ mois Soit 93,48€
Adhésion FNCS	100 €
TOTAL	503,18 €

Depuis septembre 2022 nous avons enregistré cinq inscriptions soit une recette de **500 €** . (Autant que sur tout l'exercice 2021/2022) .

Nous avons également touché la subvention de **3000,00 €** correspondant à notre demande pour le projet " Alors, on chante ? " . Cela nous permettra de subventionner les différents projets mis en place par nos collègues.

Il reste également **400,00 €** sur la subvention CEA de l'exercice précédent . Nous avons touché **800,00 €** pour des projets de rencontre chorale et nous avons dépensé **400,00 €** pour le projet " Loup garou " et le projet " Alors, on chante ? " .

Nous espérons des adhésions plus nombreuses en raison de la participation d'un trentaine de collègues au projet de rencontres chorales " Alors, on chante ? " .

